

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4466
23 août 1960

ORIGINAL : FRANCAIS

RESOLUTION ADOPTEE PAR LE CONSEIL DE SECURITE
A SA 891ème SEANCE, LE 23 AOUT 1960

Le Conseil de sécurité,
Ayant examiné la demande de la République centrafricaine,
Recommande à l'Assemblée générale d'admettre la République centrafricaine
comme Membre de l'Organisation des Nations Unies.
